Corrigé du brevet d’histoire-géographie 2022 : Amérique du Nord, juin 2022

Corrigé du brevet d’histoire-géographie – 3ème

Voici le corrigé du brevet d’histoire-géographie et d’enseignement moral et civique, session 2022 « Amérique du Nord », juin. Chaque réponse est rédigée, et le développement construit est donné en entier comme modèle. Pour progresser, fais d’abord le sujet seul, puis repère ce qui manque dans ta copie. Ensuite, comble tes lacunes avec le programme d’histoire de 3ème.

Exercice 1 – Histoire : la naissance de la Vème République

Question 1

Le document 1 est un discours politique, prononcé à l'Assemblée nationale le 1er juin 1958 par Charles de Gaulle, qui demande aux députés de l'investir comme président du Conseil, c'est-à-dire chef du gouvernement, à la fin de la IVème République. Il s'adresse aux parlementaires et, à travers eux, à toute la nation.

Dans le deuxième paragraphe, de Gaulle écrit qu'il se propose pour conduire « une fois de plus au salut le pays » : il fait allusion à son rôle historique pendant la Seconde Guerre mondiale. Le 18 juin 1940, il a lancé l'appel à continuer le combat, il est devenu le chef de la France libre et de la Résistance extérieure, puis il a dirigé le gouvernement provisoire de la République française à la Libération (1944-1946).

Question 2

Selon de Gaulle, la situation politique est très grave : « la dégradation de l'État » s'accélère, « l'unité française est immédiatement menacée » et l'Algérie s'enfonce dans la crise. Il explique que la cause profonde est « la confusion et l'impuissance des pouvoirs », autrement dit la faiblesse des institutions de la IVème République et l'instabilité des gouvernements. La conséquence possible est la dislocation du pays et peut-être la guerre civile.

Question 3

La phrase fait référence à la guerre d'Algérie et, en particulier, à la crise du 13 mai 1958. Depuis le 1er novembre 1954, les nationalistes algériens du FLN mènent une guerre d'indépendance contre la France, qui considère l'Algérie comme faisant partie de son territoire (départements français). Le 13 mai 1958, des Français d'Algérie et des militaires se révoltent à Alger, créent un comité de salut public et exigent un gouvernement dirigé par de Gaulle, de crainte que Paris ne négocie avec le FLN. Le pouvoir est incapable de reprendre la situation en main, ce qui conduit au retour de de Gaulle.

Question 4

Deux principes au choix (les trois sont dans le texte) : le suffrage universel est la source de tout pouvoir (la souveraineté appartient au peuple, qui élit ses représentants) ; le pouvoir exécutif et

le pouvoir législatif doivent être effectivement séparés ; le gouvernement doit être responsable devant le Parlement.

Question 5

Le référendum du 28 octobre 1962 décide que le président de la République sera désormais élu au suffrage universel direct, c'est-à-dire directement par les citoyens et non plus par un collège de grands électeurs. Le « oui » l'emporte avec 61,75 % des suffrages exprimés. La phrase du document 1 correspondante est : « Le suffrage universel est la source de tout pouvoir. » Cette réforme renforce la légitimité du président et fait de lui la clé de voûte des institutions de la Vème République.

Exercice 2 – Géographie : aménager le territoire

1 – Développement construit

Les territoires ultramarins français (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie…) se répartissent dans les trois océans. Ils s'intègrent faiblement dans leur espace régional, mais ils mènent des aménagements pour se valoriser.

D'abord, leur intégration régionale est faible. Ils se trouvent très loin de la métropole, mais surtout ils ont des liens plus forts avec elle (et avec l'Union européenne) qu'avec leurs voisins. La plus grande partie de leur commerce se fait avec la métropole : on y importe les produits, ce qui explique en partie le coût de la vie élevé. Ils ont aussi un niveau de vie et des normes (sociales, sanitaires, monétaires avec l'euro pour la plupart) très différents de ceux de leur voisinage.

La Guyane, entourée du Suriname et du Brésil, en est un exemple : malgré le pont sur l'Oyapock avec le Brésil, les échanges transfrontaliers sont faibles et la frontière attire des migrants. Mayotte, proche des Comores, ou La Réunion, proche de Madagascar et de Maurice, sont aussi des îles où la différence de niveau de vie est très forte avec les pays voisins. Ces territoires participent toutefois à des organisations régionales comme la Commission de l'océan Indien ou le Forum des îles du Pacifique.

Des aménagements pour se valoriser

Ensuite, des aménagements permettent de les valoriser. Le tourisme est une ressource essentielle (plages des Antilles, lagons de Polynésie, volcan de La Réunion), accompagné d'équipements : aéroports internationaux, ports, hôtels. Les territoires ultramarins valorisent aussi leurs productions agricoles d'exportation (banane aux Antilles, canne à sucre à La Réunion) et leurs ressources : le nickel en Nouvelle-Calédonie, la pêche, et la perle noire en Polynésie.

La Guyane abrite le centre spatial de Kourou, d'où partent les fusées Ariane, Soyouz et Vega, ce qui lui donne un rôle dans la recherche et la conquête spatiale. Les territoires ultramarins développent aussi les énergies renouvelables (solaire, géothermie, énergie de la biomasse), et protègent leur environnement avec des parcs nationaux (La Réunion, Guyane, Guadeloupe). Par leur situation, ils offrent à la France l'un des plus grands espaces maritimes du monde, avec une immense zone économique exclusive.

En conclusion, les territoires ultramarins restent tournés vers la métropole plus que vers leur

espace régional, mais les aménagements (tourisme, spatial, agriculture, énergie) leur permettent d'être des atouts pour la France.

2 – La carte (annexe)

- a. Noms à écrire : pays limitrophe, par exemple « Allemagne » sur le trait pointillé en haut à droite (on peut aussi choisir la Belgique, la Suisse, l'Italie ou l'Espagne selon l'emplacement) ; une région française, par exemple « Bretagne » ou « Provence-Alpes-Côte d'Azur » (dans le cadre placé près de la Côte d'Azur) ; ① : Le Havre ; ② : Fos-sur-Mer (Marseille-Fos) ; ③ : Lyon.
- b. Légende à compléter : le gros point noir = Paris, métropole mondiale (capitale) ; le petit point noir = métropole régionale ; le carré = zone industrialo-portuaire ; le triangle = aéroport international (Paris-Roissy et Orly, Nice) ; la zone hachurée = région industrielle en reconversion (le Nord et la Lorraine, anciens bassins industriels). Les figurés de la colonne de droite sont à compléter par le trait « axe majeur de transport » (axe Lille-Paris-Lyon-Marseille, dorsale reliant la mer du Nord à la Méditerranée) et par le figuré des « deux façades maritimes ».
- c. Tracer l'axe majeur de transport avec le figuré de la légende : de Lille à Marseille en passant par Paris et Lyon (l'axe Nord-Sud, ou couloir rhodanien). Dessiner deux façades maritimes, au choix : la façade Manche-mer du Nord (Dunkerque, Le Havre), la façade Atlantique (Nantes-Saint-Nazaire, Bordeaux) ou la façade méditerranéenne (Marseille-Fos), avec le figuré de la légende le long des côtes.

Exercice 3 – EMC : l'engagement des citoyens dans une démocratie

Question 1

Les membres d'un conseil de quartier sont des habitants du quartier, des associations, et des représentants de la municipalité (élues, adjointes au maire chargées du quartier et de la démocratie permanente). C'est la loi qui rend la tenue de ce conseil obligatoire : une loi de 2002 impose les conseils de quartier dans les villes d'une certaine taille (au moins 80 000 habitants), ce qui est le cas de Tours.

Question 2

Deux domaines au choix : la propreté et la gestion des déchets (remise en fonction des sanisettes, cendriers de poche) ; la mise en valeur du patrimoine et l'embellissement (restauration de la sculpture Ecce Homo, végétalisation, aménagement de places et d'un rond-point) ; la culture et l'éducation (projet « Musique pour tous ») ; la sécurité et les nuisances.

Question 3

D'après le texte, la démocratie locale est une « instance » où les habitants et les associations s'expriment, formulent leurs plaintes et leurs propositions, et participent à la vie locale et aux projets de proximité, la municipalité voulant aussi la consulter sur ses projets. Le texte justifie son utilité par des exemples concrets : les doléances sont recueillies et discutées en public, cinq personnes suffisent pour créer un atelier thématique, un binôme fait le lien avec la mairie, et les ateliers aboutissent à des actions concrètes (propreté, restauration d'une sculpture, aménagement de places).

Question 4

Le citoyen peut s'engager de plusieurs manières. Il peut voter, car le droit de vote est la base de la démocratie représentative, et se présenter à une élection (conseiller municipal par exemple). Il peut s'engager dans la vie locale en participant à un conseil de quartier ou au conseil municipal des jeunes, comme dans le document, ou s'engager dans une association, un syndicat ou un parti politique. Enfin, il peut exprimer son opinion : pétition, manifestation, débat, liberté d'expression et de la presse.

D'autres engagements existent : le service civique, le volontariat, la réserve citoyenne ou militaire, et la participation à la défense du pays (journée défense et citoyenneté). Ces formes d'engagement sont essentielles en démocratie : elles permettent aux citoyens de contrôler les élus, de faire entendre leurs besoins, de participer aux décisions et de faire vivre les valeurs de la République comme la liberté et la solidarité. Sans participation, la démocratie s'affaiblit.

Conseils pour le jour J

- Pour présenter un document, donnez sa nature, son auteur, sa date, son destinataire et son sujet, puis répondez précisément à la consigne.
- Quand on vous demande de citer une phrase du texte, recopiez-la exactement entre guillemets.
- Dans le développement construit, reprenez les deux idées de la consigne (faible intégration régionale, puis aménagements) avec un exemple précis pour chacune.
- Sur la carte, lisez attentivement la légende et employez les figurés demandés ; relisez pour ne rien oublier (noms, légende, tracés).
- En EMC, appuyez-vous à la fois sur le document et sur vos connaissances, et variez les formes d'engagement citées.